



Paris, le 19 mai 2022,

Recherche sponsorisée :

la Place de Paris s'accorde sur une charte de bonnes pratiques

Les associations de la Place financière de Paris, l'AFG, l'AMAFI et la SFAF, ont signé aujourd'hui une charte de bonnes pratiques encadrant la recherche sponsorisée.

Cette charte définit les règles de transparence et d'objectivité, les modalités de rémunération et de diffusion qui permettent de faire de la recherche sponsorisée, payée en tout ou en partie par l'entreprise émettrice établie en France, une recherche en investissement à part entière.

La production de recherche est essentielle à une Place financière forte, à la profondeur du marché et à la liquidité des titres. Elle constitue une information fondamentale pour les investisseurs comme pour les émetteurs. Dans ce cadre, il est important de donner sa place à la recherche sponsorisée, qui va pouvoir se développer pleinement, notamment en direction des PME, pour qui la visibilité du marché est indispensable.

Depuis la mise en œuvre de MiFID2, le nombre d'études déclarées sur les sociétés du marché Euronext Paris diminue régulièrement (1683 en 2021, contre 1732 en 2019 et 1960 en 2018), tandis que la recherche sponsorisée se développe pour répondre aux besoins des acteurs. Celle-ci concerne actuellement environ un tiers des sociétés cotées sur la Place de Paris.

Etablie en concertation avec l'AMF, cette charte sur la recherche sponsorisée donne un cadre clair et une reconnaissance à une pratique de marché, qui s'inscrit pleinement dans la finalité poursuivie par l'Union des Marchés de Capitaux et les ambitions de la Place financière de Paris première Place financière à agir sur ce sujet qui répond aux préoccupations de l'Union des Marchés de capitaux (CMU). Au-delà de son application domestique, les associations signataires espèrent que la charte contribuera à éclairer les discussions au niveau européen, notamment dans le cadre du *Listing act*.



L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et

étrangers. En France, la gestion d'actifs c'est 700 sociétés de gestion, pour 4 800 Mds€ d'actifs sous gestion et 85 000 emplois dont 26 000 propres aux SGP.

L'AFG se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance, contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir.

L'AMAFI, Association française des marchés financiers, est l'organisation professionnelle qui, aux niveaux national, européen et international, représente les acteurs des marchés financiers en France. Elle regroupe plus de 160 adhérents, entreprises d'investissement, banques, infrastructures de marché et de post-marché, cabinets d'avocats et de conseil, qui jouent un rôle crucial pour le financement de l'économie et l'allocation de l'épargne.

La SFAF, Société française des analystes financiers, représente le métier et les entreprises de l'analyse financière et extra-financière, de crédit, du risk management et de l'investissement des sociétés cotées et non cotées. Elle réunit 1.200 membres. Elle œuvre à l'amélioration des techniques de l'analyse via les travaux de ses commissions et groupes thématiques. Elle contribue au développement d'une information économique et financière de qualité. Elle est aussi un Centre de formation de haut niveau (diplôme du CIIA d'analyse financière, CEFA, certificat ESG d'analyse extra-financière – CESGA® – et cursus CIWM de gestion d'actifs). L'association représente la profession des analystes financiers et extra-financiers auprès des instances de Place et des institutions internationales. Elle est membre fondateur de l'EFFAS (association européenne des analystes financiers) et de l'ACIIA (Association of Certified International Investment Analysts®).



Contacts Presse :

AFG | Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr

AMAFI | Philippe Bouyoux | 06 03 80 71 04 | pbouyoux@amafi.fr

SFAF | Bruno Beauvois | 06 11 90 34 00 | br.beauvoisconseil@gmail.com